Loi sur les télécommunications

Notification de décisions à l'encontre d'un destinataire séjournant à l'étranger

Des décisions, basées sur la législation des télécommunications, ont été prises à l'encontre de la personne suivante:

Procédures de révocation de numéro

- TSCASH GmbH, Alte Strasse 65, D-44143 Dortmund
- Superfax Ltd., Carltone House, Finchets Road 302, UK-NW3 6E4 London

Procédure de révélation d'identité

- IBI-TEC GmbH, Westendstrasse 43, D-95005 Hof

Les décisions peuvent être demandées à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication
Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
téléphone +41 (0)32 327 55 11
fax direct +41 (0)32 327 55 28